

145-75

COMMISSION relative à l'établissement des  
conducteurs d'énergie électrique, autres  
que les conducteurs télégraphiques et télé-  
phoniques. (N° 33, session extraordinaire 1894.)

Nommée le 13 décembre 1894.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : BARBEY.  
2<sup>e</sup> — REYMOND.  
3<sup>e</sup> — GILBERT GAILLARD.  
4<sup>e</sup> — GOUJON.  
5<sup>e</sup> — PREVET. *Secrétaire*  
6<sup>e</sup> — ADOLPHE COCHERY. *Rapporteur*  
7<sup>e</sup> — BERTHELOT. *Président*  
8<sup>e</sup> — LÉONCE DE SAL.  
9<sup>e</sup> — OUVRIER.



1  
Séance du 14 Feb 1894

La Commission se constitue :

sont présents. MM. Barbey, Reynaud, Gaillon,  
Dreux, Cochery, Berthelot, Ourria

M. Berthelot est nommé président.

M. Dreux " " secrétaire.

Les Commissaires exposent les observations  
qui ont été faites dans leurs bureaux  
en ce qui touche notamment les modifications  
prévues par l'art. 3 comme pouvant être  
apportées aux installations existantes.

La Commission décide qu'elle prendra  
tout d'abord connaissance des procès-verbaux  
et des documents administratifs qui ont servi  
à élaborer le projet de loi.

M. Cochery accepte les fonctions de  
rapporteur et se charge de l'étude  
provisoire du dossier des Postes et Télégraphes

A. Dreux

Séance du 11 juin 1894

Sont présents m. m. Berthelot président,  
Cochery rapporteur, Ourria, Dreux

M. Cochery donne lecture de son rapport.  
M. le Président fait remarques qu'il  
ne suffirait pas de placer les conducteurs  
d'énergie à 10 mètres au moins de fils  
téléphoniques ou télégraphiques

Des conducteurs d'énergie électrique  
qui seraient installés à 10 m de fils  
héliographiques et parallèles à ces derniers  
sur une longueur de un kilomètre  
par exemple pourraient servir à  
cette échelle à suspendre les dépêches  
transmises.

McCochery est autographe de poser son rapport  
à Paris et est levé.

H. Piret

